



Par courriel à anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca

Le 25 avril 2016

Madame Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575 Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Soumission de documents

**Projet de construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV et d'une ligne
d'alimentation à 315 kV à Dollard-des-Ormeaux**

Madame,

Suite à la première partie des audiences publiques pour le projet mentionné en objet tenu à l'Hôtel Sheraton Montréal Aéroport à Dorval les 20 et 21 avril dernier, nous vous soumettons les documents et/ou informations complémentaires demandés par Denis Bergeron, président et Marc Paquin, commissaire.

Dans un premier temps, la Ville devait vérifier si des statistiques d'achalandage de la piste cyclable située dans le corridor hydro-électrique, entre les postes Saint-Jean et Des Sources, étaient disponibles. Après vérification auprès de nos Services des sports, loisir et culture, et des travaux publics, aucune mesure pour déterminer l'utilisation de cette piste cyclable n'a été réalisée. Une dernière vérification a été faite dans les archives de la Ville et aucune statistique existe.

Ensuite, nous devons fournir l'historique du développement de la Ville. En pièces jointes, vous trouverez les documents suivants :


1. Un plan du corridor hydro-électrique entre les postes Saint-Jean et Des Sources montrant les années de construction des bâtiments riverains (source : base de données du système géomatique de la Ville);
2. Une photo aérienne 1971 (source : photo papier numérisée provenant des archives de la Ville);
3. Une photo aérienne 1974 (source : photo papier numérisée provenant des archives de la Ville);
4. Une photo aérienne 2003 (source : orthophoto numérique fournie par la CMM);
5. Une photo aérienne 2009 (source : orthophoto numérique fournie par la CMM); et
6. Une photo aérienne 2013 (source : orthophoto numérique fournie par la CMM).

...2

Finalement, concernant l'entretien du corridor hydro-électrique pour les terrains appartenant à la Ville et à Hydro-Québec, il n'existe pas d'entente formelle entre ces parties. Selon Alain Verner, Chef de division à la Ville, nous procédons à trois coupes de propreté chaque saison pour les terrains appartenant à la Ville dans le corridor hydro-électrique entre le boulevard Saint-Jean et la rue Tecumseh. Pour chaque coupe, une bande d'une largeur d'environ trois mètres est coupée le long des propriétés riveraines, de la piste cyclable et de la bordure de rue. Ces interventions sont prévues à la fin mai, à la mi-juillet et à la mi-septembre. À l'automne, la Ville procède à une autre coupe, cette fois, pleine largeur. Quant à l'entretien par Hydro-Québec pour les terrains leur appartenant entre le boulevard des Sources et la rue Tecumseh, une coupe de propreté est prévue, au moins deux fois dans la saison estivale, le long des propriétés riveraines, de la piste cyclable et de la bordure de rue. De plus, Hydro-Québec prend en charge les travaux arboricoles sur la superficie complète du corridor électrique, afin de sécuriser le réseau.

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée si plus de renseignements vous étaient nécessaires, au 514 684-0722 ou 514 229-4092.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.



Anna Polito, ing.
Directrice – Service de l'aménagement urbain et de l'ingénierie

AP/II

p.j. (6)